

09/07/2018 : Le Groupe PPE fait des propositions concrètes et utiles aux acteurs du contre-terrorisme – Arnaud Danjean (LR, PPE, Fr)

Le projet de rapport de la commission spéciale sur le terrorisme a été présenté ce matin par les deux co-rapportrices, Monika Hohlmeier (PPE) et Helga Stevens (ECR). Créée en septembre 2017, « cette commission spéciale répond à l'attente légitime des citoyens européens de voir les questions de sécurité, liées à une menace terroriste djihadiste élevée et durable, devenir une priorité des instances européennes » a déclaré Arnaud Danjean, coordinateur du Groupe PPE au sein de la commission spéciale.

« Dans cette commission spéciale, nous avons souhaité passer en revue les dispositifs de lutte anti-terroriste déployés au niveau européen et travailler à leur articulation la plus efficace possible avec les dispositifs nationaux » a expliqué Arnaud Danjean.

Après dix mois d'auditions d'experts, d'échanges avec des opérationnels et de visites dans les capitales européennes les plus touchées par le terrorisme ainsi que dans les agences de l'UE compétentes, la commission spéciale a aujourd'hui entamé les discussions sur le projet de rapport.

« Nous avons travaillé dans la perspective de faire des propositions concrètes, utiles aux acteurs du contre-terrorisme. Il s'agit particulièrement d'inviter institutions et Etats-Membres à harmoniser les législations, à fluidifier les échanges de données et à intensifier la coopération dans tous les domaines, de la prévention de la radicalisation au renseignement financier en passant par l'alimentation des bases de données européennes. » Le projet inclut, à ce stade, plus d'une centaine de recommandations.

Les discussions vont durer jusqu'à l'automne et le rapport sera voté à la fin de l'année 2018.